



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 08 Janvier 2020
CR N° 18**

Présent (es) : Mesdames CORMERAIS Martine – PUDELKO Françoise - VANEY Nolwenn
Monsieur BOTTONI Pierre

Excusé(es) : Madame MEKSZ Aniko
Messieurs GILBERT Cédric - SAIDI NEDJAD Hamid - BOUAZIZ Farid

Invité(es) : Madame FERRER Ghislaine – TORTORA Sandrine

**QUE CETTE NOUVELLE ANNEE VOUS APPORTE JOIE, BONHEUR, BEAUCOUP DE RESULTATS
SPORTIFS**

COURRIERS AUX CLUBS

COUPE DE France DEPARTEMENTAL : week-end du 11/12 janvier 2020

MASCULINS :

HBC Mormant / ASM du Perreux
Cellois HB / Villeneuve Ablon HB
US Ormesson / Martigua SCL

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A

Rencontre AS St Mandé HB 2 / Martigua SCL du 25-26/01/2020 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 18h45. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre Marolles HB 2 / Stade Français HB du 18-19/01/2020 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 19h00. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre Villeneuve Ablon HB / Stella St Maur HB 2 du 11-12/01/2020 :

Le club de Villeneuve jouant en Coupe de France, la COC donne son accord pour le report de cette rencontre au samedi 14 mars 2020 à 20h30 au gymnase Anne Franck à Villeneuve le Roi. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre Martigua SCL / Marolles HB 2 du 11-12/01/2020 :

Le club de Martigua jouant en Coupe de France, la COC donne son accord pour le report de cette rencontre. Merci aux 2 clubs de s'entendre rapidement sur une date de report.

Rencontre HBC Choisy le Roi / Stella St Maur HB 2 du 25-26/01/2020 :

La COC donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le samedi 25 janvier 2020 à 18h00 au gymnase Rabelais à St Maur. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Poule B

Rencontre CSM Finances 1B / CSM Bonneuil du 11-12/01/2020 :

Bonneuil : La COC ne peut pas donner son accord pour un report.

Rencontre Paris UC 1C / CSM Finances 1B du 16-17/11/2019 :

La rencontre n'ayant pas pu se tenir avant le début des matches retour, la COC confirme que le match est perdu par pénalité sportive pour les 2 équipes.

Rencontre ES Vitry 2 / US Ormesson du 11-12/01/2020 :

Le club d'Ormesson jouant en Coupe de France, la COC donne son accord pour le report de cette rencontre au mercredi 15 janvier 2020 à 20h30 au gymnase du Port à l'Anglais à Vitry. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B

Rencontre Paris Sport Club 1D / CS Valenton du 7-8/12/2019 :

La rencontre n'ayant pas pu se tenir avant le début des matches retour, match perdu par forfait pour l'équipe de Paris Sport Club.

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Entente Plesséenne HB / Stade Français HB 1B du 11-12/01/2020 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 18h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 18 ANS

EXCELLENCE :

Rencontre US Ivry HB / AS St Mandé HB du 11-12/01/2020 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire et de gymnase, la rencontre aura lieu le samedi 11 janvier 2020 à 14h00 au gymnase P&M Curie à Ivry. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre US Créteil HB 3 / CSA Kremlin Bicêtre du 25-26/01/2020 :

La COC donne son accord pour le changement de jour, d'horaire et de gymnase, la rencontre aura lieu le samedi 25 janvier 2020 à 16h00 au gymnase Nelson Paillou à Créteil. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

HONNEUR :

Rencontre ASA Maisons-Alfort HB / Entente Plesséenne HB du 7-8/12/2019 :

La COC vous a accordé un report le vendredi 10 janvier à 20h00. Dans les règlements généraux, il est stipulé qu'une équipe ne peut pas jouer 2 rencontres dans un même week-end d'une même compétition. Maisons-Alfort joue contre Ormesson le samedi et l'entente Plesséenne joue le dimanche contre St-Maur, or maintenant une journée de championnat se joue du vendredi au dimanche. Cependant à titre exceptionnelle la COC maintient sa décision de faire jouer cette rencontre le vendredi 10 janvier 2020 à 20h00

Rencontre US Créteil HB 4 / CS Valenton du 25-26/01/2020 :

La COC donne son accord pour le changement de jour, d'horaire et de gymnase, la rencontre aura lieu le samedi 25 janvier 2020 à 14h00 au gymnase Nelson Paillou à Créteil. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

1^{ère} DIVISION :

Rencontre Elan Chevilly Larue / CSM Bonneuil HB du 18-19/01/2020 :

La salle de Chevilly Larue étant indisponible, la COC donne son accord pour le report de cette rencontre au samedi 11 janvier 2020 à 16h30 au Pasteur à Chevilly Larue. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 15 ANS

EXCELLENCE :

Rencontre AS St Mandé HB / ASA Maisons-Alfort du 25-26/01/2020 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 16h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

HONNEUR :

Rencontre US Ivry HB 2 / CA l'Hay les Roses HB du 14-15/12/2019 :

La COC entérine le score de 22 à 20 en faveur d'Ivry. Le classement sera actualisé.

Rencontre Entente Plesséenne HB / US Créteil HB 2 du 11-12/01/2020 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 16h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION :

Rencontre Chennevières HBC / AS Saint-Mandé HB 2 du 14-15/12/2020 :

La COC reste sur le règlement, vous devez jouer cette rencontre avant le 29 février 2020

Rencontre Stella St Maur HB 3 / Villiers EC HB 2 du 18-19/01/2020 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire, la rencontre aura lieu à 15h45. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Martigua SCL / CSM Bonneuil HB du 15 /12/2019 :

Suite aux grèves de transports franciliens, l'équipe de Bonneuil n'a pu se déplacer. Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre. (8-9/02, 15-16/02, 4-5/04, 11-12/04, 18-19/04, 16-17/05) **RAPPEL**

Rencontre CSA Kremlin Bicêtre 2 / Martigua SCL du 25-26 /01/2020 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au samedi 8 février 2020 à 20h30 au gymnase Ducasse au Kremlin Bicêtre. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B :

Rencontre Chennevières HBC / Paris UC 2 du 18-19/01/2020 :

Suite au refus du Paris UC de jouer le vendredi 17 janvier, vous pouvez organiser cette rencontre entre le vendredi 20h00 et le dimanche 16h00 sur les week-ends du 8-9/2, 15-16/02, 22-23/02. Rappel fin des rencontres le 8 mars 2020.

MOINS DE 18 ANS

HONNEUR

Conclusion Manquante : week-end du 18-19/01/2020 – Amende suit HBC Choisy le Roi / CSM Bonneuil HB

COUPE DU VAL-DE-MARNE

MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre CSM Bonneuil HB / ES Vitry:

La rencontre aura lieu le jeudi 30 janvier 2020 à 20h30.

MOINS DE 18 ANS

Rencontre US Ivry HB / Villiers EC HB:

La COC attend l'accord du club de Villiers pour jouer le mercredi 15 janvier 2020 à 19h45.

MOINS DE 15 ANS

Rencontre ES Sucy HB / Réveil de Nogent HB:

La COC attend l'accord du club de Nogent pour jouer le jeudi 23 janvier 2020 à 19h15.

MOINS DE 11 ANS

Rencontre US Ivry HB / Réveil de Nogent:

Ivry propose de jouer cette rencontre le dimanche 12 janvier 2020 mais il manque l'horaire. La COC attend l'horaire et l'accord de Nogent.

FEMININS

PLUS DE 16 ANS

Rencontre ES Sucy HB / US Fontenay HB:

La rencontre aura lieu le mercredi 22 janvier 2020 à 21h00.

MOINS DE 18 ANS

Rencontre US Ivry HB / US Fontenay HB:

La rencontre aura lieu le jeudi 16 janvier 2020 à 19h30. (Épinettes)

MOINS DE 15 ANS

Rencontre US Ivry HB / ES Sucy HB:

La rencontre aura lieu le lundi 27 janvier 2020 à 19h30. (épinettes)

MOINS DE 11 ANS

Rencontre US Ivry HB / HBC Arcueil:

La COC attend l'accord du club d'Arcueil pour jouer le lundi 13 janvier 2020 à 19h30. (épinettes)



COMMISSION « JEUNES »

MPL15/2019

Valenton, le 8 janvier 2020

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN
Excusé : Anthony LUCCHESI



NOTE à TOUS LES CLUBS

RAPPELS

Nous vous demandons, afin de faciliter le suivi, de ne pas grouper vos demandes : faites **impérativement** un mail pour chaque match concerné.

Moins de 11ans garçons

Poule A

- Rencontre Créteil /Joinville du 18 janvier : les joueurs de Joinville seront absents pour le plus grand nombre en raison de leur classe de neige, avant d'enregistrer le report au 19 janvier à 9h, merci à Joinville de nous fournir le justificatif fourni par l'établissement scolaire avec la liste des enfants concernés..

Poule B

- Rencontre Créteil/Arcueil du 18 janvier avancée de 15minutes aura lieu à 15h15 au lieu de 15h30 le 18 janvier. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*

Moins de 13 Filles

Excellence

- Rencontre Villiers/St Maur du 8 décembre : Suite au problème rencontré par St Maur, la commission donne son accord pour un report de la rencontre à une date convenant aux 2 clubs **2^{ème} RAPPEL**
- Rencontre Chennevières /Vitry du 8 décembre : la commission accepte le report et attend une date convenant aux 2 clubs. Chennevières est d'accord pour jouer un mardi ou un vendredi soir du mois de Janvier. Merci de nous donner la date choisie.

- Rencontre **Chennevières/Villiers 2 des 14/15 décembre** : Inversion accordée, Attendons accord de Chennevières sur la date proposée : 15 décembre, puis lundi 16 décembre à 18h30. Chennevières prévenu trop tardivement n'a pu se déplacer. Sommes dans l'attente de la date acceptée : 28 janvier ou 7 février à 18h.
- Rencontre **Villiers /Arcueil du 14 décembre** : Suite à un manque de créneau, Villiers propose jouer la rencontre le 17 décembre à 19h. Suite aux mouvements sociaux, Arcueil ne peut se déplacer. Sommes dans l'attente d'une date convenant au 2 club pour jouer cette rencontre.
RAPPEL
- Rencontre **Kremlin Bicêtre/Vitry du 25 janvier** suite au challenge régional le match est reporté au 8 février à 17h. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*

Moins de 13 garçons

Poule A :

- Rencontre **Villiers/Choisy des 14/15 décembre** – l'équipe de Villiers participant au Challenge Régional le match est reporté au 11 janvier à 16h30. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*
- Rencontre **Créteil/Chennevières du 25 Janvier.** Les équipes concernées participant au Challenge, Créteil propose de jouer le match le mardi 4 février à 19h30 au Palais de Sports. Merci à Chennevières de donner leur accord.
- Rencontre **Créteil /Kremlin Bicêtre du 19 janvier.** Les joueurs du Kremlin Bicêtre étant en voyage scolaire à cette date ne pourront jouer ce match, Créteil propose de le reporter au Week-end des 14/15 mars. **RAPPEL** *La Commission attend l'attestation scolaire de ce voyage avec la liste des joueurs concernés avant de valider ce report.* Sommes dans l'attente du jour choisi et de l'horaire du report.
- Rencontre **Kremlin Bicêtre/Villiers du 25 janvier.** Le club de Villiers jouant le Challenge, Kremlin propose de reporter la rencontre le week-end des 14-15 mars. Merci au club de Villiers de donner son accord sur cette date et de nous indiquer le jour et l'horaire du report.
- Rencontre **Choisy/Ivry du 25 janvier.** Le club d'Ivry jouant le challenge régional le match est reporté au 28 janvier à 19h00. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*
- **Poule E**
- rencontre **Chevilly/Nogent des 18/19 janvier** Inversion demandée – Nogent ne pouvant accepter l'inversion faute de créneaux disponibles, la rencontre est avancée d'un commun accord au 11 janvier à 15h au gymnase Pasteur. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*
- Rencontre **Bry/Maisons Alfort du 25 janvier** ; le match est reporté au samedi 8 février à 16h30 au gymnase Félix Faure. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*

PLATEAUX Moins de 9ans

Nous demandons à chaque club organisateur de préciser à la Commission et surtout aux clubs invités les horaires et lieu des Tournois. Si un des clubs invité ne peut se déplacer, merci de prévenir le club recevant.

Nous confirmons au club du Plessis son inscription pour l'organisation de plateaux les samedis 14 mars et 5 avril.

WEEK-END des 18 /19 janvier

- Constitution du Plateau de Bonneuil du dimanche 19 janvier - Niveau moyen : 2 équipes d'Alfortville – 1 équipe de Bonneuil - 1 équipe de Villejuif et 1 équipe de Villiers.
- Constitution du Plateau de Marolles du samedi 18 janvier - Niveau moyen et faible : 1 équipe de Valenton - – 1 équipe de Marolles - 1 équipe de Sucy et 1 équipe de Villeneuve le Roi et 1 équipe de Créteil.
- Constitution du Plateau d'Ormesson du dimanche 19 janvier - Niveau faible : 2 équipes d'Ormesson – 1 équipe du Perreux - 1 équipe de Marolles et 1 équipe de Chennevières.

- Constitution du Plateau du Plessis du dimanche 19 janvier -
Niveau fort et moyen : 2 équipes d'Alfortville – 1 équipe de Créteil - 1 équipe de Nogent et 1 équipe du Plessis

Réponses aux Clubs

Chennevières : Nous avons noté que votre collectif moins de 13ans Filles reste dans la poule Excellence.

Clubs de Chennevières et Sai Mandé : la signature de vos courriers « bureau » ne peut perdurer, ma commission a besoin de connaître les noms et fonctions des décisionnaires.

Vitry : Nous enregistrons votre réponse concernant la date de votre tournoi de Mini hand, nous vous demandons pour l'avenir de prévoir différemment car cela pose soucis.

tournois Mini Hand

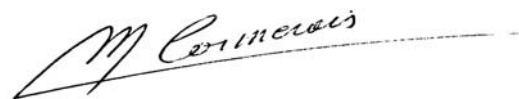
Nous apprécierions que les clubs évitent les dates de plateau pour les tournois de Mini Hand

5 février	Fontenay
8 Mars	Hay les Roses
15 Mars	Ivry
15 Mars	Valenton
21 Mars	Vitry
22 Mars	Ormesson
22 Mars	Caudacienne
29 Mars	Cachan
5 Avril	Chennevières
17 Mai	Chevilly
17 Mai	Bonneuil

Nous nous permettons de vous rappeler que vous devez nous adresser un Compte rendu après vos tournois.

Pour la Commission
Michèle PETIT-LETURGEZ

La Présidente de la COC 94
Martine CORMERAIS



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu **n'ont pas pris part aux débats.**

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.